



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réser-
au
Monite
belge



20151904

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

10 DEC. 2020

TRIBUNAL DE COMMERCE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 409 260 123

Nom

(en entier) : Collège Saint Augustin

(en abrégé) : C.S.A.

Forme légale : A.S.B.L.

Adresse complète du siège : Chaussée d'Ath, 1 à 7850 Enghien

Objet de l'acte : Pouvoirs - Extrait de l'OA du 3 décembre 2020

L'OA met fin à dater de ce jour au mandat de délégué à la gestion financière courante de l'association, avec les pouvoirs afférents à sa charge, accordé le 22 novembre 2018 à M. MUSETTE Eric (600726-217.21).

Jean-Pierre Viaene
Président

Etienne Vanderroost
Vice Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).